

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE APPRENTISSAGE 2021 LYCEE MAISON BLANCHE

CODE RNE du Lycée : 974 1556 Y

QUAND VERSER VOTRE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Votre versement doit nous parvenir entre le 1er janvier et le 31 mai 2021
A réception, nous vous enverrons un reçu avec le montant et la date de versement

COMMENT VERSER AU LYCEE MAISON BLANCHE ?

<u>Par virement bancaire</u>	OU	<u>Par chèque</u>
IBAN : FR76 1131 5000 0108 0155 5175 259 BIC : CEPAFRPP131		A l'ordre de "l'Ensemble Scolaire Maison Blanche"

Merci d'envoyer le bordereau ci-dessous accompagné de votre ordre de virement ou de votre chèque,
à l'adresse suivante : Ensemble Scolaire Maison Blanche, 730 Rue Bernardin 97423 LE GUILLAUME

ORGANISME

Raison sociale :
Adresse :
SIRET :
Personne à contacter :
Fonction :
Tél : Email :

VERSEMENT

Montant :
Chèque n°
Banque
Ordre : Ensemble Scolaire Maison Blanche
OU
Virement en date du
Objet : TA 2020
(joindre ordre de virement)

Date :
Cachet et signature :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0155 5175 259
BIC : CEPAFRPP131
Titulaire du compte :
OGEC MAISON BLANCHE
730 RUE BERNARDIN 97423 LE GUILLAUME